

Pétition présentée à la Chambre des communes

Demande d'une commission d'enquête publique indépendante sur la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic

CONSIDÉRANT que la tragédie ferroviaire du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic est l'une des plus graves catastrophes humaines et environnementales de l'ère moderne du Canada;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a déjà tenu des commissions d'enquête pour les déraillements de Mississauga en Ontario (Commission Grange, 1980) et de Hinton en Alberta, tuant 23 personnes et blessant 95 autres (Commission Foisy, 1986);

CONSIDÉRANT que le coroner Martin Clavet a conclu que les 47 décès de la tragédie de Lac-Mégantic étaient évitables;

CONSIDÉRANT que le nombre d'incidents-accidents ferroviaires n'a pas diminué au Canada depuis la tragédie de Lac-Mégantic et que le Bureau de la sécurité des transports (BST) déplore en 2017 une augmentation significative de 21 % du nombre d'incidents/accidents ferroviaires au Canada comparativement à 2016;

CONSIDÉRANT que l'augmentation soutenue du transport du pétrole et des matières dangereuses sur des rails en mauvais état met aussi en danger la vie des cheminots;

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale du Québec, le Bloc Québécois et le NPD ont demandé au gouvernement fédéral de déclencher rapidement une commission d'enquête publique sur les circonstances de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic;

CONSIDÉRANT qu'une commission d'enquête indépendante permettrait de faire toute la lumière sur cette tragédie en identifiant les failles dans la réglementation de la sécurité ferroviaire permettant actuellement aux compagnies privées d'autogérer la sécurité ferroviaire;

NOUS, SOUSSIGNÉS, DEMANDONS au gouvernement du Canada de créer rapidement cette commission d'enquête publique sur la tragédie de Lac-Mégantic, afin de rendre justice aux Méganticois et d'éviter que pareil drame ne se reproduise ailleurs au Canada:

Signatures

(Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées)

Adresses

(Adresse postale complète OU ville et province
OU province et code postal)

Pétition à l'initiative de la Coalition des citoyens et Organismes engagés pour la sécurité ferroviaire de Lac-Mégantic. La députée Monique Pauzé du Bloc Québécois a accepté de déposer la pétition à la Chambre des communes. Vous pouvez lui faire parvenir la pétition signée à son bureau de circonscription **sans timbre-poste à la condition de l'adresser de la façon suivante** : Monique Pauzé, députée fédérale, 184, rue Notre-Dame, bureau 201, Repentigny, QC, J6A 2P9.